Quel système économique en France
pour contribuer à une issue écologique dans la justice mondiale ?

Patrice Grevet

Résumé : Cet article part du projet du World Inequality Lab visant une issue écologique dans la justice mondiale d'ici 2100. Il s'interroge sur le système économique qui en France y contribuerait. Pour ce faire, il s'appuie de façon critique sur des propositions de Thomas Piketty et de Mariana Mazzucato. Il avance qu'il s'agirait, non pas *de façonner les marchés* en conservant des traits capitalistes principaux, mais *d'engager leur dépassement*.

Sommaire

1. Le projet du WIL et son incompatibilité avec une logique dominante du capital
 1.1. Un résumé
 1.2. L'incompatibilité avec une logique dominante du capital
2. Les difficultés de politiques social-démocrates renouvelées
3. L'ambivalence des propositions de Mariana Mazzucato
 3.1. Des propositions de changement profond du capitalisme
 3.2. Excès ou antagonismes du capital ?
4. Pour un dépassement des marchés capitalistes dans une démocratie généralisée
 4.1. Des outils quantifiés sociaux-écologiques
 4.2. Pouvoirs et critères de gestion dans les entreprises
 4.3. Coordination des activités et dépassement du marché capitaliste de l'argent

Face à la catastrophe écologique en cours, le World Inequality Lab (WIL) animé notamment par Lucas Chancel, Thomas Piketty, Emmmanuel Saez, Gabriel Zucman, et qui travaille à l'échelle mondiale avec plus de 200 chercheurs, vient de proposer un projet très ambitieux visant à mettre fin aux inégalités sur une planète prospère et habitable à l'horizon 2100[1]. La mise en œuvre de ce projet supposerait de profondes transformations des systèmes économiques aux échelles nationale et internationale. Le texte du projet présente ces transformations de façon très ouverte p. 39 : "… *il se peut très bien que différents pays fassent des choix différents quant à l'organisation des divers secteurs et à l'équilibre entre les structures de gouvernance et de propriété publiques, privées et à but non lucratif, et nous n'avons pas pour objectif d'imposer une approche unique pour traiter ces questions*"[2]. Les principes de la diversité possible des solutions selon les pays et de l'expérimentation semblent tout à fait pertinents. Néanmoins, cette diversité devrait intervenir en prenant en compte l'incompatibilité entre la mise en œuvre d'un projet pas forcément identique, mais au moins similaire à celui du WIL, et des systèmes économiques dominés par la rentabilisation et l'accumulation du capital.

La question posée dans ce texte porte sur le système économique qui pourrait impulser de telles transformations en France et assurer la participation très active de notre pays à la constitution d'indispensables coalitions internationales. Pour répondre à cette question, il me parait intéressant de considérer de façon critique deux propositions afin de préciser

[1] World Inequality Lab, 2026, *Global Justice Report. A Plan for Equality & Prosperity Within Planetary Boundaries (Rapport sur la justice mondiale. Un plan pour l'égalité et la prospérité dans le respect des limites planétaires)*. Ici.

[2] Texte original en anglais : "… *different countries might well make different choices about how they organize the various sectors and the balance between public, private and non-profit governance and property structures, and we do not aim to prescribe a one-size-fits-all approach to these issues*."

l'incompatibilité entre un projet écologique dans la justice mondiale et une logique dominante de rentabilisation et d'accumulation du capital, ainsi que, et surtout, afin d'en tirer des conséquences pour des solutions sociales et écologiques durables. La première proposition considérée se caractérise par un renouvellement de politiques social-démocrates[3]. La seconde vient de Mariana Mazzucato qui propose de passer de la correction des défaillances des marchés au façonnage de ceux-ci (shaping markets)[4]. En m'appuyant sur la lecture critique de ces propositions, j'avance l'hypothèse, non pas de se limiter à *façonner les marchés* en conservant des traits capitalistes principaux, mais *d'engager leur dépassement* post-capitaliste dans une démocratie généralisée la plus décentralisée possible.

Dans cette perspective, ce billet s'organise en quatre parties. La première porte sur le projet du WIL. La seconde s'attache aux difficultés de politiques social-démocrates renouvelées. La troisième porte sur l'ambivalence de la proposition de façonnage des marchés formulée par Mariana Mazzucato. La quatrième développe la proposition d'engager le dépassement des marchés capitalistes ; cette proposition ne concerne pas seulement le moyen-long terme, elle vaut aussi pour la direction que prendraient tous les acteurs progressistes dès maintenant, y compris pour un programme de transition à court terme après l'arrivée au pouvoir d'un gouvernement allant en ce sens.

1. Le projet du WIL et son incompatibilité avec une logique dominante du capital

Cette partie résume en sept points le projet "*Global Justice Report"* du World Inequality Lab (WIL), puis souligne son incompatibilité avec une logique dominante du capital.

1.1. Un résumé

- ***La décarbonation*** aussi rapide que possible de l'économie interviendrait avec en particulier l'abandon total des combustibles fossiles, l'électrification, le passage à des combustibles à faible teneur en carbone dans des secteurs tels que la sidérurgie et le ciment, une transformation structurelle de l'économie, la consommation et la production s'éloignant des secteurs à forte intensité de carbone et de matières premières et s'orientant vers des secteurs comme la santé, l'éducation et d'autres services, un changement radical des habitudes alimentaires permettant de modifier les modes d'utilisation des terres et d'accroître le couvert forestier à l'échelle mondiale.
- ***La sobriété*** (sufficiency) deviendrait la norme avec une réduction drastique de l'empreinte matérielle du fait de plusieurs facteurs. Les heures travaillées par salarié passeraient d'environ 2100 heures aujourd'hui en moyenne mondiale à environ 1000 heures d'ici 2100, soit environ 25 heures par semaine pendant 40 semaines et 12 semaines de congés payés. Les taux de croissance annuels du PIB par habitant s'établiraient à environ 0 à 0,5 % dans les régions les plus riches d'aujourd'hui (Amérique du Nord/Océanie, Europe) et à environ 3 à 4 % dans les régions les plus pauvres d'aujourd'hui (Afrique subsaharienne, Asie du Sud et du Sud-Est), ce dernier % étant comparable au taux de croissance moyen de l'Asie de l'Est au cours des 75 dernières années. La croissance quasi nulle dans les pays les plus riches aujourd'hui ne signifierait pas pour autant que le niveau

[3] Des indications en ce sens sont présentes dans le projet du WIL et dans Thomas Piketty, 2019, *Capital et idéologie*. Seuil. Chapitre 17 "Éléments pour un socialisme participatif au XXIe siècle", p. 1111-1190.

[4] Mariana Mazzucato, 2026, *The Common Good Economy. A New Compass*. Allen Lane. Mariana Mazzucato, en s'appuyant notamment sur cet ouvrage, a réagi au projet du WIL (note[1]) lors de la "World Inequality Conference" des 4-6-juin 2026 dans la session titrée "States vs markets in the energy transition". Cet ouvrage a été précédé d'un article paru en 2023 "Governing the economics of the common good: from correcting market failures to shaping collective goals". *Journal of Economic Policy Reform* Volume 27, 2024 - Issue 1.

de vie de la grande majorité de leur population stagnerait. Les revenus monétaires de cette grande majorité continueraient à augmenter au cours des prochaines décennies, grâce à une forte réduction des inégalités de richesse et de revenu[5]. Si l'on tient compte de la valeur du temps de loisirs supplémentaire et des coûts évités liés aux dommages climatiques par rapport à des scénarios de forte croissance et de réchauffement important, même les pays les plus riches d'aujourd'hui bénéficieraient d'une augmentation substantielle des indicateurs globaux de bien-être. Près de 90 % de la population mondiale verrait ses revenus doubler tout en travaillant environ deux fois moins d'heures qu'aujourd'hui. Les dépenses d'éducation par habitant atteindraient 8400 euros par an dans tous les pays en 2100, alors qu'aujourd'hui elles varient entre 210 et 4140 euros. Les dépenses de santé atteindraient 14 400 euros. Aujourd'hui, elles varient entre 110 euros et 8300 euros. La part des heures de travail mondiales consacrées à l'éducation et à la santé passerait de 11 % en 2025 à 43 % en 2100.

- ***Les inégalités*** seraient réduites de façon radicale. En 2100, le revenu national brut mensuel par habitant devrait atteindre 5 000 euros dans tous les pays, alors qu'en 2025 il varie entre 290 euros en Afrique subsaharienne et 4 590 euros en Amérique du Nord et en Océanie. L'échelle des revenus serait ramenée à une fourchette de 1 à 5, et celle de la richesse à une fourchette de 1 à 10. La part de la richesse mondiale détenue par les 50 % les plus pauvres passerait de 2 % à 30 % (×15), tandis que celle des 0,001 % les plus riches passerait de 6 % à 0,05 % (÷100). La forte réduction des inégalités de revenus et de richesse constituerait à la fois un objectif de justice sociale et une condition indispensable au financement des investissements climatiques et des dépenses en compétences humaines nécessaires, ainsi qu'au maintien du soutien politique des classes à faibles et moyens revenus, tant au Nord qu'au Sud. Des impôts mondiaux sur le revenu et sur la fortune seraient institués en visant environ 1 % de la population mondiale : l'impôt mondial sur le revenu pourrait atteindre 90 % pour les tranches les plus élevées, l'impôt mondial sur la fortune progressif passerait de 0 % pour une fortune équivalente à 10 fois la richesse moyenne mondiale par adulte (environ 1,1 million d'euros en 2026) à 1 % pour une fortune équivalente à 20 fois cette moyenne (2,2 millions), 3 % à 50 fois la richesse moyenne (5,5 millions), 5 % à 100 fois la richesse moyenne (11 millions), 10 % à 500 fois la richesse moyenne (55 millions), 15 % à 1000 fois la richesse moyenne (110 millions) et 20 % à 5000 fois la richesse moyenne (550 millions) ; cet impôt sur la fortune entraînerait l'élimination des milliardaires et des centimillionaires en quelques années.
- ***Le financement*** des changements précédents serait assuré tout d'abord par l'institution d'un Fonds pour la justice mondiale collectant les impôts mentionnés ci-dessus et effectuant des dépenses annuelles (y compris les dividendes versés aux pays et les flux d'investissement) atteignant en moyenne 10,3 % du PIB mondial par an sur la période 2026-2060. À titre de comparaison, l'aide publique au développement actuelle et les budgets combinés de l'ONU, du FMI et de la Banque mondiale représentent moins de 0,4 % du PIB mondial. Cela se justifie par le fait que les nouveaux investissements climatiques représenteront à eux seuls 3 à 4 % du PIB mondial par an au cours des prochaines décennies et devront être complétés par une forte augmentation des dépenses d'éducation et de santé afin de favoriser la convergence mondiale. Le Fonds souverain

[5] Les catégories sociales les plus pauvres ont actuellement une propension marginale à consommer plus importante que les autres. Se pose donc la question des effets de la hausse des bas revenus sur la consommation globale. Le projet du WIL traite de ce sujet p. 78 et note en indiquant que la réduction des inégalités de revenus entraînerait un aplatissement des profils de taux d'épargne. Joueraient aussi l'évolution des normes sociales en matière de consommation et les politiques visant à renforcer les incitations à l'épargne (par exemple des prêts à taux zéro destinés à encourager l'accession à la propriété ou la création d'entreprises).

mondial disposerait d'un portefeuille actif d'actifs durables représentant 10 % du stock mondial de capital, soit 60 % du PIB mondial annuel. La constitution initiale du portefeuille proviendrait du réinvestissement d'une grande partie des recettes fiscales mondiales issues de la fortune et du revenu sur la période 2026-2035. Actuellement, le FMI est gouverné de manière ploutocratique ; le vote d'un individu dans un pays riche du Nord pèse 16 fois plus que celui d'un individu, par exemple, en Afrique subsaharienne. Le Fonds mondial pour la justice serait gouverné par un système de double majorité ; les décisions budgétaires seraient approuvées si 55 % des pays y consentent, à condition que ceux-ci représentent au moins 60 % de la population mondiale.

- ***Un nouveau système monétaire international*** serait institué avec dans le scénario idéal, la création d'une Banque centrale des Nations Unies (UNCB) remplaçant le FMI, émettant une nouvelle monnaie de réserve internationale (la monnaie des Nations Unies ou UNC) et gérant l'Union internationale de compensation (ICU). Bien que soit jugée préférable la création d'une nouvelle institution, dotée des mêmes règles de vote démocratiques que le Fonds mondial pour la justice, la transformation du système monétaire international pourrait également résulter d'une évolution progressive du système actuel. Autrement dit, les « droits de tirage spéciaux » (DTS) qui sont actuellement émis et gérés par le FMI pourraient progressivement évoluer vers une nouvelle monnaie internationale similaire à l'UNC.
- ***Une coalition internationale même incomplète*** pourrait agir comme indiqué ci-dessus pourvu qu'elle soit suffisamment large. Par exemple, les États-Unis, s'ils ne participaient pas à la coalition, pourraient imposer au reste du monde une hausse de la température et des dégâts en termes notamment de bien-être. En fonction de ceux-ci, le reste du monde devrait imposer des droits de douane d'environ 70 à 80 % sur les exportations américaines.
- ***Les indicateurs quantitatifs*** en matière de justice socio-économique mondiale combineraient deux approches complémentaires : la comptabilité matérielle (heures de travail, parts sectorielles, éducation et santé, systèmes énergétiques, émissions de GES, utilisation des sols, couverture forestière, niveaux de température) et la comptabilité monétaire (écarts de revenus et de richesse entre les pays et au sein de ceux-ci, taux d'imposition progressifs).

1.2. L'incompatibilité avec une logique dominante du capital

Dans le capitalisme, par définition, les activités des entreprises sont orientées en principal par le but du taux de profit et de l'accumulation du capital privé. Ce but prend des formes variables selon les périodes. Au cours des trois dernières décennies, il a pris de façon prédominante la forme de "la valeur actionnariale", c'est-à-dire du rendement et du prix des actions en liaison avec la forme principale prise par le capital, le capital financier, c'est-à-dire le capital qui s'engage d'abord sous la forme de titres financiers en général négociables sur un marché financier. De plus, comme le montre Marlène Benquet[6], depuis le tournant des années 2000, un nouveau type d'acteurs domine les circuits financiers : les gestionnaires d'actifs qui soutiennent aujourd'hui un capitalisme autoritaire et qui participent à la recomposition des extrêmes droites. Consciemment ou inconsciemment, certains peuvent rêver du retour à un capitalisme non financiarisé pour y implanter des régulations écologiques. Cela ne parait pas réaliste en raison du caractère systémique des difficultés engagées depuis un demi-siècle. Une crise du régime de croissance en place depuis les années 1945-1950 s'est manifestée à partir des années 1967-1974 avec des difficultés monétaires, un début de montée du chômage et une

[6] Marlène Benquet, 2026, *La finance aux extrêmes. Enquête sur le capitalisme autoritaire en France*. La Découverte.

inflation qui a tendu à s'accélérer. Celle-ci entraînait à l'échelle internationale une perte de valeur des actifs financiers et une chute des revenus des rentiers. Une réaction intervint pour changer le rapport de forces et casser l'inflation. La restauration de la rentabilité du capital fût obtenue par le néo-libéralisme : pression sur les salaires et l'emploi avec la déréglementation du marché du travail, levée des barrières à la circulation internationale des marchandises et des capitaux et mise en concurrence croissante des travailleurs à l'échelle mondiale. Les politiques néo-libérales ont réussi entre 1983 et la fin des années 1990 à relever le taux de profit en diminuant la part des salaires dans la valeur ajoutée. Ce relèvement s'est révélé temporaire, car le tournant néo-libéral a engagé des processus qui se sont retournés contre ses objectifs. L'accumulation en titres financiers, le freinage des dépenses pour les capacités humaines, pour la recherche et les investissements matériels ont accentué le ralentissement des gains de productivité et la dégradation de l'efficacité du capital fixe (rapport de la valeur ajoutée au capital fixe engagé dans sa production) qui s'étaient manifestés au début des années 1970. Le moteur capitaliste de l'économie est frappé alors de ratés[7]. Il n'y a pas actuellement de perspectives crédibles de reprise sensible des gains de productivité[8], malgré les promesses faites au nom de l'intelligence artificielle qui, en tout état de cause, s'accompagne d'une aggravation des menaces écologiques (énormes consommations d'énergie et d'eau). Le projet du WIL envisage d'ailleurs une croissance de la productivité d'ici 2100 presque nulle dans les pays aujourd'hui riches.

2. Les difficultés de politiques social-démocrates renouvelées

La proposition d'un renouvellement de politiques social-démocrates pour réaliser le projet du WIL n'est pas indiquée explicitement dans celui-ci, mais est suggérée par de nombreuses indications soulignant les bienfaits des politiques social-démocrates de l'Europe du Nord dans la période allant de la fin de seconde guerre mondiale aux années 1970 et des politiques états-uniennes du New Deal au début des années 1960 avec des taux marginaux d'imposition des revenus supérieurs à 90 %. Thomas Piketty 2019 a ajouté des propositions de partage du pouvoir dans les entreprises et de développement d'un capitalisme de petites entreprises. Lors de la World Inequality Conference des 4-5-6 juin 2026 suivant la publication du projet du WIL, il est intervenu de façon cohérente avec ces propositions[9].

Concernant le renouvellement des politiques social-démocrates passées, je me bornerai à souligner qu'une des conditions essentielles de leur possibilité tenait à une croissance soutenue de la productivité du travail. Comme indiqué ci-dessus, cette condition n'est plus remplie actuellement dans les pays développés ; c'est un trait majeur de leur actuelle crise systémique ; et rappelons que pour la période à venir jusqu'à 2100, le projet du WIL envisage une croissance de la productivité presque nulle. Quant au modèle de ce socialisme participatif proposé par Thomas Piketty, celui-ci repose sur deux piliers essentiels, d'une part ce qu'il nomme "propriété sociale" et qui tient au partage du pouvoir dans les entreprises et d'autre part la propriété temporaire du capital :

- la propriété sociale signifierait que la moitié des droits de vote dans les conseils d'administration ou de direction de toutes les entreprises privées y compris les plus petites serait attribuée aux salariés ou à leurs représentants, cette mesure pourrait être renforcée par deux dispositions, d'une part la possibilité qu'auraient les salariés d'acquérir des

[7] Pour des détails, Patrice Grevet, 23 février 2026, "Changer la répartition sans changer les buts et pouvoirs dominants en entreprise ?". *Billet de blog Mediapart*.

[8] Gaston Vermersch, 29 mai 2026, "Les gains de productivité français en partie retrouvés, sans effacer le retard accumulé". *Le blog de l'Insee*.

[9] Ici, Là, Et là.

actions de leur entreprise et ainsi de faire basculer la majorité en ajoutant des voix actionnariales à celles dont ils disposeraient déjà en tant que salariés, d'autre part par le plafonnement du droit de vote des actionnaires les plus importants à 10 % dans les entreprises de taille suffisamment élevée

- la propriété temporaire du capital serait instituée par un impôt annuel fortement progressif sur la propriété évitant que celle-ci se concentre et dont les recettes alimenteraient une dotation universelle en capital qui pourrait par exemple être de l'ordre de 120 000 € versés à chaque jeune adulte à l'âge de 25 ans. L'intention est que cette dotation combinée avec des mesures très fortes de justice éducative et de diffusion des savoirs permettent à tous, y compris aux plus pauvres, de participer à la création d'entreprises et à la gouvernance de ces dernières. Le capital ne cesserait ainsi de circuler dans la société et ses détenteurs seraient en permanence rajeunis.

Parallèlement un impôt sur le revenu fortement progressif permettrait de continuer à financer la couverture par l'État social des dépenses d'éducation, de santé, d'allocations familiales, d'allocations de chômage, de pensions de retraite, etc., et de garantir à toute personne un revenu minimal de l'ordre de 60 % du revenu moyen disponible après impôt. Tous les impôts indirects nettement régressifs seraient supprimés sauf ceux visant à corriger des externalités comme la taxe carbone incorporée à l'impôt sur le revenu.

Les propositions sur la propriété sociale et le propriété temporaire laissent subsister une difficulté majeure tenant aux effets de la concurrence sur le marché et aux mécanismes de financement des entreprises, en l'absence de marges de manœuvre engendrées par des forts gains de productivité. En effet, ces propositions ne s'accompagnent pas d'un changement du mode de coordination des activités qui continuerait à opérer de façon prédominante ex post par la vente des produits, après pré-validation par des prêts bancaires dont rien n'indique que les critères de base et les contraintes de compétitivité générées seraient changés. Notons d'ailleurs que le projet du WIL indique que le Fonds souverain mondial, après la constitution initiale de son stock de capital détenu par l'affectation de recettes venant de la fiscalité mondiale sur le fortune et le revenu, tirerait ses ressources de ce que rapporterait son stock de capital ; mais le projet du WIL ne donne pas de précisions sur ce taux de profit. La permanence du mode actuel de coordination des activités s'effectuerait au détriment possible des conditions de travail et de l'emploi lui-même. Comme je l'indiquerai plus loin, cette critique ne signifie pas que la vente des produits ne devrait plus avoir de rôle à jouer, mais les résultats de celle-ci seraient un élément subordonné dans un mode de coordination centré sur la coopération.

3. L'ambivalence des propositions de Mariana Mazzucato

Concernant les propositions de Mariana Mazzucato, celles-ci me paraissent ambivalentes. D'un côté, elles comportent des éléments très intéressants de critique de l'état présent des économies capitalistes et des propositions à retenir, mais en considérant nombre des pratiques actuelles du capital comme des excès et non des antagonismes, elles rendent improbable la capacité de ces propositions à assurer des progrès écologiques et sociaux durables.

3.1. Des propositions de changement profond du capitalisme

Les propositions de Mariana Mazzucato visent le bien commun qu'elle considère comme réalisable. Elle présente pour ce faire une boussole devant guider les acteurs et leurs relations. La boussole représentée dans le schéma qui suit[10] comporte cinq éléments clés.

[10] *The common good economy. A new compass.* p. 95.



- *Le but et la directionnalité (purpose and directionality)* sont ancrés au cœur de la gouvernance économique. "*Chaque grande politique, chaque investissement et chaque réforme institutionnelle doit s'aligner sur des missions claires et collectives ... La boussole peut nous en dire bien plus que la simple vitesse de croissance de l'économie. Elle peut nous indiquer où celle-ci se dirige, en veillant à ce que notre trajectoire reflète le type de société que nous souhaitons véritablement*."[11].
- "… l*a réalisation du bien commun passe par* ***la co-création et la participation*** *à tous les niveaux. La gouvernance économique ne peut être l'apanage des technocrates ou des élites ; elle doit être une entreprise partagée, nourrie par une riche pluralité de voix. ... La boussole ne se concentre pas uniquement sur les résultats de la participation, mais aussi sur son caractère inclusif : il s'agit de mesurer quelles voix influencent les décisions, quelles connaissances sont reconnues et quelles expériences nourrissent nos objectifs collectifs*."[12].
- *"... **l'apprentissage collectif et le partage des connaissances** font partie intégrante de nos systèmes économiques. La connaissance, tout comme l'air pur et l'eau potable, doit être considérée comme un bien commun. Notre boussole nous fournit les outils pour évaluer le degré d'ouverture des écosystèmes d'innovation, la manière dont les droits de propriété intellectuelle sont structurés pour favoriser la collaboration plutôt que l'exclusion, et si les établissements d'enseignement disposent des ressources nécessaires pour cultiver l'intelligence collective au sein des sociétés."*[13].
- *"... **l'accès pour tous et le partage des bénéfices** doivent régir la manière dont les fruits de l'innovation et de l'investissement sont répartis. Les risques liés à la construction d'un avenir meilleur sont collectifs ; il doit en être de même pour les bénéfices. Notre boussole*

[11] Traduction de *: "Every major policy, investment and institutional reform must align with clear, collective missions ... The compass can tell us much more than just how fast the economy is growing. It can tell us where it is going, ensuring that our trajectory reflects the type of society we truly want." Ibid,* p. 251.

[12] *"... achieving the common good requires **co-creation and participation** at every level. Economic governance cannot be the domain of technocrats or elites alone; it must be a shared endeavour, informed by a rich plurality of voices. ... The compass points to not just the outcomes of participation, but its inclusivity: measuring whose voices shape decisions, whose knowledge is recognized and whose experiences inform our collective goals." Ibid.*

[13] *"... **collective learning and knowledge sharing** are elements of our economic systems. Knowledge, like clean air and clean water, must be treated as a common good. Our compass gives us the tools to assess how open innovation ecosystems are, how intellectual property rights are structured to promote collaboration rather than exclusion, and whether learning institutions are resourced to cultivate collective intelligence across societies*." Ibid.

peut nous indiquer qui en tire profit et comment la richesse et les opportunités sont pré-réparties – générant ainsi des rendements équitables pour les investissements collectifs et ancrant l'équité au cœur même de la création de valeur, et non pas simplement par le biais d'une redistribution une fois que le problème s'est posé."[14].

- "*… rien de tout cela ne peut être pérenne* ***sans transparence ni responsabilité****. La confiance est la pierre angulaire de l'action collective. Cette boussole met en lumière les processus et les impacts de la gouvernance : des marchés publics ouverts et des conditions imposées aux partenaires privés, jusqu'aux indicateurs d'évaluation dynamiques qui obligent les acteurs publics et privés à rendre des comptes au nom du bien commun*."[15].

3.2. Excès ou antagonismes du capital ?

L'ambivalence des propositions précédentes vient du fait que Mariana Mazzucato conserve le terme "capitalisme" pour désigner le système économique. J'ai lu la justification suivante de sa part : "*Le capitalisme n'est pas un système déterministe qui serait soit bon, soit mauvais : la forme précise qu'il prend résulte des choix concrets opérés pour structurer les entreprises, les organismes publics et les institutions transnationales, ainsi que de la manière dont ceux-ci interagissent entre eux*."[16]. Cela me laisse perplexe. Pourquoi utiliser le terme "capitalisme" pour désigner un système indéterminé ? J'avancerai l'interprétation suivante : la logique des propositions concrètes de Mariana Mazzucato me semble conduire à chercher une sortie de la domination du capital, mais elle ne va pas jusque-là probablement parce qu'elle considère en termes d'excès et non pas d'antagonismes les pratiques actuelles du capital qu'elle critique vivement. Prenons l'exemple de ce que M. Mazzucato indique sur la finance (p. 78-84). Elle note que, dans la plupart des pays développés, la croissance du secteur financier a dépassé celle de l'économie prise dans son ensemble, que le marché boursier s'est de plus en plus dissocié de l'économie réelle, qu'une part importante de la finance se nourrit elle-même en retournant largement au secteur de la finance, de l'assurance et de l'immobilier (FIRE), et qu'une grande partie du secteur financier se contente de générer des profits par réorganisation des actifs existants. Elle observe de plus que la finance opère souvent à très court terme, générant des milliers de milliards grâce à des transactions en quelques millisecondes consistant simplement à acheter et vendre des actifs existants plutôt qu'à en créer de nouveaux, qu'elle rachète des infrastructures de long terme telles que les services publics et le logement pour générer des rentes, etc. M. Mazzucato propose de réformer la finance en s'attaquant à son caractère court-termiste par le biais fiscal (taxe sur les transactions financières, impôt mondial sur la fortune, etc.) et par un accroissement des financements publics à long terme vers des entreprises collaborant à la réalisation d'objectifs déterminés collectivement. Elle souligne le rôle de banques publiques, de fonds souverains et

[14] *"… access for all and reward sharing must govern how the fruits of innovation and investment are distributed. The risks of building a better future are collective; so too must be the rewards. Our compass can indicate who profits and how wealth and opportunity are pre-distributed – generating fair returns to collective investments and embedding equity into value creation itself, not merely through redistribution after the problem has arisen*. Ibid. p. 252.

[15] "*… none of this can be sustained without* ***transparency and accountability****. Trust is the cornerstone of collective action. The compass illuminates the processes and impacts of governance: from open contracting and conditionalities on private partners, to dynamic evaluation metrics that hold public and private actors accountable to the common good*." Ibid.

[16] Texte original en anglais : "*Capitalism is not a deterministic system that is either good or bad—the exact form it takes is a result of concrete choices made to structure businesses, government organizations and transnational institutions—and how they relate to each other. In this sense, the market itself is an outcome not a deterministic process that forces decisions on others.*" dans Mazzucato, M., 2022, *Missions and public purpose: a new social contract between business, labor and the state*. UCL Institute for Innovation and Public Purpose (IIPP).

de fonds communautaires. Elle note aussi l'inefficacité du dérisquage d'investissements privés par des fonds publics.

Mais restent des limites majeures. Au-delà de la mention très générale de la présence d'acteurs privés, M. Mazzucato n'analyse pas la place qu'aurait le capital privé continuant à rechercher rentabilité et accumulation. Elle n'analyse pas l'origine des pratiques actuelles du capital financiarisé. Or celle-ci vient, comme rappelé précédemment, de la crise du régime de croissance à partir des années 1967-1974 affectant la rentabilité du capital. Celle-ci fut restaurée par les politiques néolibérales qui ont réussi à diminuer la part des salaires dans la valeur ajoutée affectant du même coup l'impulsion que la consommation donne à la croissance avec des effets cumulatifs sur l'insuffisance des investissements manquant de perspectives de rentabilité jugée suffisante. De ce fait, une fraction croissante du profit n'étant pas réinvestie a été distribuée en revenus financiers pour les actionnaires. L'accumulation en titres financiers, le freinage des dépenses pour les capacités humaines, pour la recherche et les investissements matériels ont accentué le ralentissement des gains de productivité et la dégradation de l'efficacité du capital fixe et donc les causes des difficultés. N'analysant pas ces processus, M. Mazzucato surestime la capacité de l'État à orienter par des missions la recherche de rentabilisation et d'accumulation du capital privé, ce qui n'est pas sans graves inconvénients tels des risques de "*mission-washing*".

Ces critiques n'empêchent pas de retenir des propositions de M. Mazzucato pour les intégrer dans un mode de gestion des entreprises et de coordination des activités s'émancipant de la domination du capital privé, excluant une approche étatiste verticale descendante, s'appuyant sur la conjonction entre politiques publiques, interventions des salariés dans la gestion des entreprises et des citoyens depuis les communes.

4. Pour un dépassement des marchés capitalistes dans une démocratie généralisée

En m'appuyant sur la lecture critique des propositions précédentes, je développe maintenant l'hypothèse d'engager le dépassement des marchés capitalistes dans une démocratie généralisée aussi décentralisée que possible en soulignant qu'il ne s'agit pas d'opposer les actions des gens à partir de leurs entreprises ou de leurs communes et le rôle indispensable de la puissance publique aux échelles nationale et régionale, mais d'insister sur leur complémentarité contre les risques de l'émiettement paralysant, et contre les illusions "managérialo-étatistes" sur l'efficacité du commandement descendant. Je prends le terme "dépassement" en un sens venu de Hegel et Marx[17] : la conservation d'acquis des développements historiques antérieurs et la résolution de leurs contradictions dans des formes nouvelles, cela valant par exemple pour la coordination d'un nombre immense d'actions dotées de capacités autonomes et d'initiative tout en dépendant les unes des autres ; cela vaudrait aussi pour la mesure monétaire des coûts, etc. Il s'agirait notamment d'engager un dépassement conjoint des trois marchés du travail, des produits, de l'argent, et, dans ce cadre, d'assurer les considérables innovations sociétales et technologiques nécessaires. À titre illustratif de celles-ci, de multiples exemples peuvent être tirés de l'ouvrage de Magali Reghezza-Zitt, *Bienvenue en 2055. Dans un monde neutre en carbone*[18] en laissant ouverte la discussion au cas par cas sur leur pertinence et les détails de leur formulation. Le dépassement

[17] Paul Boccara a présenté dans cette filiation des propositions de dépassement des marchés, voir 2009, 2e éd., *Transformations et crise du capitalisme mondialisé. Quelle alternative ?* Le Temps des Cerises. P. 225-391 et 2011, *La crise systémique. Europe et Monde. Quelles réponses ?* Le Temps des Cerises. P. 67-87. Les solutions avancées ici sont différentes.

[18] Magali Reghezza-Zitt,2026, *Bienvenue en 2055. Dans un monde neutre en carbone*. Seuil.

post-capitaliste des marchés inclurait un régime collectif d'innovation auquel je m'attacherai dans un texte postérieur à celui-ci.

L'engagement du dépassement conjoint de trois marchés inclurait des réponses immédiates à des urgences sociales et écologiques. Pour enrayer la catastrophe écologique en cours et en limiter les effets, pour rompre avec le libre-échangisme et relocaliser des productions, il est nécessaire de mettre à l'ordre du jour la démocratie au travail[19], d'engager la construction de nouvelles solidarités au travail[20], d'effectuer des dépenses élevées de développement des capacités humaines engagées dans la production matérielle et les services, de conversion des qualifications professionnelles et des emplois "vers le haut". Et le tout dans une sécurité sociale professionnelle, une garantie générale d'emploi, une augmentation des bas-moyens salaires, un plan systématique d'éradication de la pauvreté. Il s'agit pareillement d'assurer aux paysans et autres actifs non salariés des revenus décents et les moyens de développer leurs capacités. Il est de même nécessaire de transférer plusieurs points du PIB vers les services publics personnels (santé, éducation, petite enfance, soutien aux personnes âgées, culture), et le logement. Les dépenses importantes à engager immédiatement concernent aussi la recherche scientifique et appliquée, les investissements matériels à faible rentabilité financière et à forte efficacité sociale potentielle dans le moyen-long terme[21], investissements à opérer et à coordonner sans aboutir ensuite à des monopoles privés imposant des rentes. Équilibrer un financement social-écologique de l'économie exige de s'en prendre aux rémunérations des actionnaires, de réduire fortement les inégalités salariales qui se forment dans l'entreprise[22] ainsi que l'ensemble des inégalités de revenus et de patrimoines. Un tel équilibre du financement est incompatible avec l'orientation de l'économie par la valeur actionnariale et, de façon plus générale, avec des buts prédominants de rentabilité et d'accumulation du capital, d'où la nécessité d'avancer dans le dépassement des marchés capitalistes au-delà de réponses immédiates aux urgences.

L'engagement du dépassement des marchés capitalistes reposerait sur trois piliers : des outils quantifiés sociaux-écologiques, des changements des pouvoirs et critères de gestion dans les entreprises, un nouveau mode de coordination des activités économiques dépassant le marché capitaliste de l'argent.

4.1. Des outils quantifiés sociaux-écologiques

4.1.1. Des constructions évolutives dans des débats démocratiques

Le premier pilier tient au développement d'un système complexe d'indicateurs sociaux-écologiques nationaux, régionalisés, et par filière de production et de consommation. Il s'agit d'outiller, pour le progrès social et écologique, les politiques publiques, les interventions des salariés dans les entreprises et des citoyens dans les territoires, les interventions des salariés et des usagers dans la gestion des services publics, la coordination des activités économiques par la planification et les concertations horizontales, les dispositifs de financement. Précisons d'emblée qu'il ne peut pas y avoir de critère synthétique unique du type du taux de profit dans la gestion et le financement des entreprises et qu'il s'agirait de ne pas en rester à la juxtaposition de multiples indicateurs même dans des tableaux ordonnés. Les divers indicateurs en nature et monétaires seraient des éléments d'appréciation servant à des

[19] Collectif, 2026, *Manifeste pour une démocratie du travail*. La Dispute.

[20] Cf. Patrice Grevet, 2 juillet 2025, "Construction de nouvelles solidarités au travail et démocratie", *Billet de blog Mediapart*.

[21] Sur l'énergie, Brett Christophers, 2024, *The Price is Wrong. Why Capitalism Won't Save the Planet.* Verso.

[22] Pour une simulation de la réduction des inégalités salariales, Patrice Grevet, 2023, "Répartition de la valeur ajoutée et financement de l'économie dans une bifurcation sociale-écologique", *Les Possibles* n° 36.

décisions politiques. En effet si les chiffres sont nécessaires aux débats démocratiques, ils ne sont pas suffisants. À l'opposé de tout fétichisme du chiffre et de toute vision technocratique même au nom de la puissance actuelle des moyens informatiques, ils n'ont pas à trancher par eux-mêmes des décisions à prendre. Ils relèvent de constructions évolutives à partir notamment de dialogues entre les professionnels spécialistes de la quantification et les forces sociales. Des risques de dérive technocratique existent et sont à combattre en se situant dans la perspective d'outils quantifiés multi-niveaux participant au développement d'une démocratie elle aussi multi-niveaux. Ces outils devraient être des composantes de processus politiques qui, progressivement, malgré de réelles difficultés, impliqueraient le plus largement possible les gens, pas seulement en arrière-fond culturel général, mais aussi dans les dispositifs opérationnels. Les débats culturels et politiques nationaux sur les outils quantifiés contribueraient à leur construction microéconomique et territoriale, à leur mise en œuvre dans les financements, les gestions des entreprises et des services collectifs personnels, et réciproquement. Les chiffres n'ont donc pas vocation à décider des choix démocratiques de buts et de moyens, mais ils doivent participer à leur éclairage. Ils sont à prendre en compte avec d'inévitables défauts et limites à un moment. Les progrès se font en marchant. Le travail des spécialistes statisticiens pour améliorer les chiffres devrait bénéficier des controverses auxquelles ils donneraient lieu[23].

Bien évidemment, il s'agirait de s'appuyer d'abord sur le développement de ce qui existe déjà dans un riche appareil statistique public ou associatif non lucratif : comptabilité nationale et ensemble des travaux de l'Insee, OFCE (Observatoire français des conjonctures économiques), ADEME (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie), IGN (Institut géographique national), Météo-France, Cerema (Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement), Citepa (Centre interprofessionnel technique d'études de la pollution atmosphérique), Cerema (Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement), Santé publique France, BRGM (Bureau de recherches géologiques et minières), etc. Je mettrai l'accent sur l'ajout de deux éléments.

4.1.2. Deux ajouts

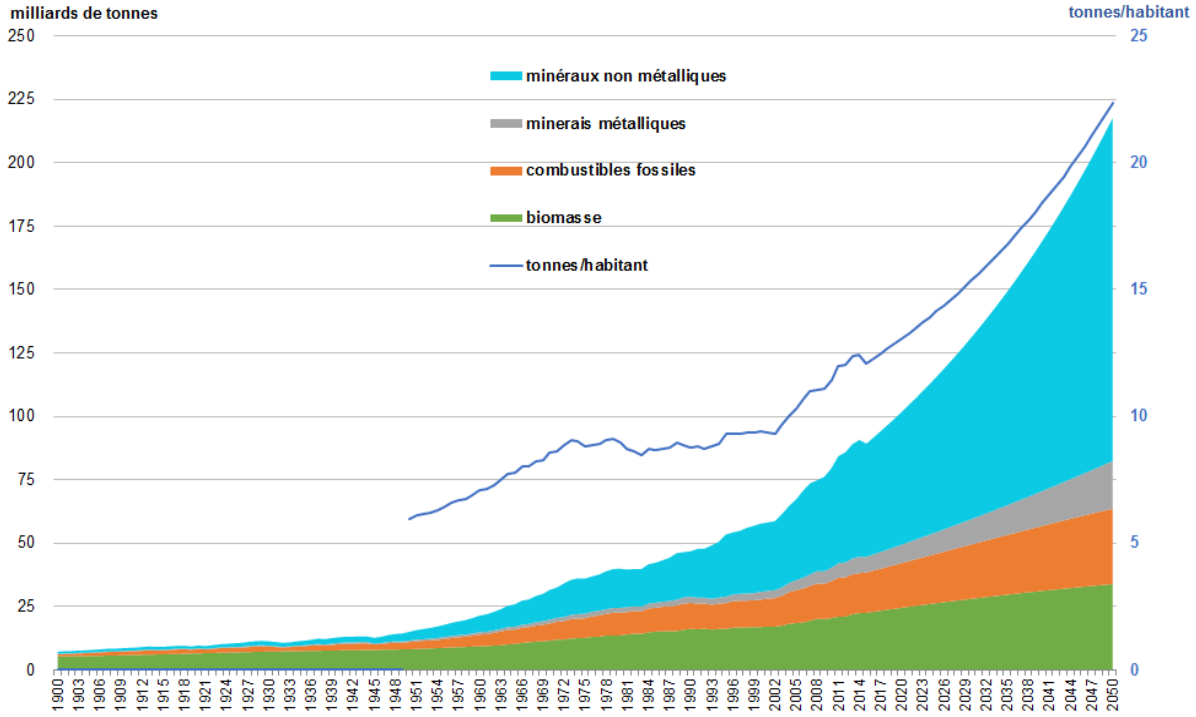
Le premier porte sur le développement systématique d'indicateurs d'inégalité sociale et de critères de réduction massive de celle-ci (revenus, patrimoines, logement, exposition aux dégâts environnement, accès aux services collectifs personnels de santé, d'éducation, de culture, de la petite enfance, du soutien aux personnes âgées).

Le second ajout appelle plus de développements. Rappelons d'abord brièvement qu'une énorme augmentation des flux et stocks matériels est intervenue depuis la seconde guerre mondiale. Des chercheurs viennois, F. Krausmann et alii, se sont attachés à retracer l'évolution en très longue période des flux matériels d'extraction de ressources, de déchets et rejets. Le CGDD (Commissariat général au développement durable) a tiré de Krausmann et alii 2018[24] un graphique très éclairant à l'échelle mondiale avec les données de la période 1900-2015 et, en supposant que la tendance de cette période se prolonge, une projection pour 2015-2050[25] :

[23] Pour des développements, Patrice Grevet, 2022, "La gestion et le financement actuels des GE et ETI face à une bifurcation radicale" point 2.2., *Les Possibles* n° 31.

[24] Fridolin Krausmann, Christian Lauk, Willy Haas, Dominik Wiedenhofer, 2018, "From resource extraction to outflows of wastes and emissions: The socioeconomic metabolism of the global economy, 1900-2015". *Global Environmental Change* 52 (2018). P. 131-140.

[25] CGDD, 2020. *L'environnement en France - Focus « Ressources naturelles »*. P. 215.



Le rapport *Global Resources Outlook 2024: Bend the Trend* publié par le Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE) et son groupe d'experts (IRP) Ici (et Là pour la base de données) a souligné que l'augmentation massive de l'extraction mondiale des ressources matérielles et leurs usages sont à l'origine d'une triple crise planétaire : le changement climatique, l'effondrement de la biodiversité, la pollution et les déchets, ces trois aspects se renforçant mutuellement. Pour répondre à l'impératif de réduction des flux matériels, nous pourrions associer, sans que cela soit exhaustif, cinq groupes de critères à la fois monétaires et en nature (sur la nécessité d'outils quantifiés monétaires et en nature Ici).

- Bilans et perspectives de la circularité

L'ADEME (Agence de la transition écologique) a donné une définition de l'économie circulaire avec trois domaines et sept piliers Ici. Le premier domaine concerne l'offre avec quatre piliers : l'approvisionnement durable concernant l'extraction et l'exploitation des ressources, l'éco-conception des produits et procédés, la symbiose industrielle par des collaborations entre entreprises proches géographiquement (moyens mutualisés, flux sortant d'une entreprise constituant des flux entrant dans une autre), l'économie de la fonctionnalité avec la vente des services de produits plutôt que des produits eux-mêmes. Le second domaine concerne la demande et le comportement des consommateurs : consommation responsable et allongement de la durée d'usage. Le troisième domaine porte sur la gestion des déchets (recyclage). Ces orientations sont à apprécier positivement, mais la question est de savoir quelles sont leurs potentialités et leur mise en œuvre effective en distinguant les limites de la circularité quand elle est subordonnée à la rentabilisation du capital[26] et ce qu'il en est si ces limites sont dépassées.

Dans le cadre capitaliste, la symbiose industrielle se heurte à la concurrence qui oppose les entreprises. Cet obstacle n'est surmonté que par la concentration avec le risque de déboucher sur des positions monopolistes favorisant les hausses de prix. L'économie de la fonctionnalité et l'allongement de la durée d'usage, classés de façon très contestable par l'ADEME dans le domaine d'action des consommateurs alors qu'en fait ils dépendent des

[26] Lire à ce sujet, Alain Bihr, 2026, *L'écocide capitaliste*. Syllepse. Tome 2 p.298-310.

producteurs, impliquent une diminution de la vitesse de rotation du capital fixe, inconvénient surmontable pour le capital par des positions monopolistes. A contrario, le développement de l'économie circulaire serait favorisé par la substitution de la coopération à la concurrence, coopération entre les entreprises et avec les collectivités locales. Les institutions de financement pourraient prendre en compte de façon favorable les coopérations existantes et projetées avec leurs risques, répondre aux besoins des collectivités pour développer les infrastructures de tri et aux besoins des entreprises en fonds de roulement en raison de la diminution de la vitesse de rotation du capital fixe dans l'économie de la fonctionnalité. Des bilans de la circularité informeraient de l'utilisation par les entreprises en entrées des sorties de matières d'autres entreprises et des potentialités d'accroissement d'une telle utilisation en inventoriant le devenir des sorties de matières venant de toutes les entreprises des territoires en partant du local, en allant au régional et au national. Ils rapprocheraient ces sorties des sources d'entrées y compris les importations. Ils analyseraient les obstacles tenant notamment au financement.

Ceci noté, la circularité comporte des limites au-delà du capitalisme, limites techniques (dégradation d'un matériau donné au fil du temps, difficultés à séparer des matériaux différents), limites tenant aux coûts de collecte, de transport, de recyclage des déchets et plus largement de l'ensemble des flux sortant d'une entreprise. Les économies en coûts matériels dues à l'obtention de ressources d'origine circulaire sont à comparer aux coûts matériels d'extraction ; on pourrait admettre, dans certaines limites, un surcoût en travail vivant. Philippe Bihouix souligne l'importance des limites de la circularité[27]. En ce qui me concerne, je laisserai ouverte la question des possibilités précises de la circularité en avançant cependant à la fois qu'il faut y inciter et que la sobriété resterait en toute hypothèse indispensable.

- L'EME (Efficacité matérielle élargie)

Je propose la notion d'EME rapportant en unités monétaires à prix constants la Valeur ajoutée nette à la somme des Consommations intermédiaires et du Capital matériel fixe Consommé dans la période :

$$\mathrm{EME} = \frac{\mathrm{VAN}}{\mathrm{CI} + \mathrm{CCF}}$$

Nota : "Élargie" parce qu'incluant la consommation de capital fixe à la différence d'éléments figurant dans la littérature scientifique internationale[28].

L'évolution de L'EME ne peut pas être considérée de façon isolée compte tenu notamment des conventions relatives à l'effet qualité dans la mesure de la valeur ajoutée, à la déduction de la formation brute de capital fixe des dépenses en logiciels et recherche-développement, etc. Et surtout l'EME est sensible au degré d'intégration d'une entreprise, c'est-à-dire à la mesure dans laquelle elle produit elle-même ses intrants plutôt que de les acheter à des fournisseurs externes. Elle doit donc être complétée par la prise en compte de "l'empreinte matérielle".

- L'EM (Empreinte matérielle)

L'EM (Empreinte matérielle) ou en anglais **"**Material Footprint" mesure en tonnes toutes les ressources matérielles consommées pour produire un bien ou un service, y compris

[27] Philippe Bihouix, 2021, *L'âge des low tech*. Seuil. 2022, *Le bonheur était pour demain. Les rêveries d'un ingénieur solitaire*. Seuil. 2025, *L'Insoutenable Abondance. Faut-il croire les prophètes du progrès ?* Gallimard.

[28] Cf. par exemple, Simon Baptist and Cameron Hepburn, April 2012, *Material intensity, productivity and economic growth*. Institute for New Economic Thinking.

celles des fournisseurs. Elle inclut donc toute la chaîne de valeur, mais l'EM mesurée en tonnes se heurte à l'hétérogénéité des matières. La meilleure solution serait de choisir un nombre limité de matières-clés variables selon les branches, par exemple pour le BTP (Bâtiment et travaux publics) le béton et l'acier qui sont eux-mêmes non pas des matières premières extraites directement, mais des produits transformés, ainsi l'acier vient la fusion du minerai de fer et d'autres intrants comme le charbon et le calcaire. Une solution peut être d'utiliser des coefficients de conversion. Par exemple, selon la World Steel Association, pour produire 1 tonne d'acier brut, il faut approximativement 1 370 kg de minerai de fer, 780 kg de charbon, 270 kg de calcaire et 125 kg de ferraille d'acier, c'est-à-dire que, pour une tonne d'acier brut, il faut environ 2,5 tonnes de matières premières auxquelles il faudrait ajouter l'énergie. Le coefficient de conversion est donc hors énergie d'environ 2,5. Les coefficients seraient révisables avec le changement des technologies par exemple le passage à la production d'acier à l'hydrogène. Par ailleurs, pour éviter un effet rebond à la Stanley Jevons (amélioration de l'efficacité matérielle s'accompagnant d'une augmentation de la consommation absolue de ressources matérielles), il faut ajouter des plafonds.

- Des plafonds en valeur absolue

L'augmentation de l'EME serait recherchée sous la contrainte de plafonds en valeur absolue :
/ un plafond absolu de ressources matérielles (CI + CCF) diminuant dans le temps jusqu'à une asymptote, les ressources matérielles consommées étant définies après déduction des ressources d'origine circulaire pour une part dite "déductible"
/ des plafonds sur les rejets (gaz à effet de serre, déchets).
Il serait possible de différencier le plafond absolu de ressources matérielles par branche en ciblant pour chacune d'elle les deux ou trois ressources matérielles les plus importantes. Une première phase de la planification écologique donnerait des repères sur les plafonds. Les entreprises gérées démocratiquement (entreprises grandes, intermédiaires, coopératives) élaborant de façon autonome leurs projets pour financement par une des institutions du système bancaire socialisé prévoiraient leurs plafonds en intégrant la recherche de la circularité possible dans les coopérations horizontales avec les autres entreprises et collectivités. Dans la phase suivante de la planification écologique, la sommation de ces plafonds et d'objectifs avec mécanismes incitatifs pour les autres entreprises pourrait conduire à des réexamens, etc.

- Des normes relatives à l'obsolescence

Des normes relatives à l'obsolescence et aux garanties de remplacement interviendraient pour que l'augmentation de l'EME ne se traduise pas par une réduction de la qualité et de la durée de vie des produits

4.2. Pouvoirs et critères de gestion dans les entreprises

Le capitalisme, système le plus marchand qui soit, comporte, au centre d'un ensemble de marchés, le marché dit du travail (en fait de la force de travail) reposant sur la propriété capitaliste des moyens de production, la séparation des travailleurs d'avec ces moyens, l'exploitation capitaliste et l'utilisation du surplus en accumulation de capital supplémentaire. Le dépassement de la séparation des travailleurs d'avec les moyens de production serait engagé parce que les travailleurs disposeraient de pouvoirs décisionnels dans les entreprises en concertation avec les représentations des citoyens depuis les communes, des organisations écologiques et de consommateurs et que les entreprises ainsi gérées auraient accès à un financement socialisé. Des entreprises capitalistes petites ou moyennes seraient présentes,

mais ne détermineraient pas la tendance dominante dans l'économie. Nous irions vers un système d'entreprises composite où domineraient des entreprises démocratiques et social-écologiques.

- Le degré de concentration élevé du système productif français

L'Insee analyse la structure du système productif français en distinguant les microentreprises (MIC), les petites et moyennes entreprises (PME), les entreprises de taille intermédiaire (ETI), les grandes entreprises (GE), ainsi que l'indique l'encadré ci-dessous repris d'une publication de l'Insee[29].

Encadré – Les quatre catégories d'entreprises

Selon la loi de modernisation de l'économie (LME) de 2008 :

Les **microentreprises (MIC)** occupent moins de 10 personnes, et ont un chiffre d'affaires annuel ou un total de bilan n'excédant pas 2 millions d'euros. À ne pas confondre avec le statut de micro-entrepreneur (anciennement auto-entrepreneur), qui correspond à un régime fiscal et social spécifique pour une personne physique (**définitions**). Tous les micro-entrepreneurs sont à la tête d'une microentreprise, mais l'inverse n'est pas vrai ;

Les **petites et moyennes entreprises (PME)** sont celles qui, d'une part, occupent moins de 250 personnes, d'autre part, ont un chiffre d'affaires annuel n'excédant pas 50 millions d'euros ou un total de bilan n'excédant pas 43 millions d'euros ;

Les **entreprises de taille intermédiaire (ETI)** sont des entreprises qui n'appartiennent pas à la catégorie des PME et qui, d'une part, occupent moins de 5 000 personnes, d'autre part, ont un chiffre d'affaires annuel n'excédant pas 1 500 millions d'euros ou un total de bilan n'excédant pas 2 000 millions d'euros ;

Les **grandes entreprises (GE)** sont des entreprises non classées dans les catégories précédentes.

Selon la même source, en 2023, dans l'industrie, 78,9 % de la valeur ajoutée est produite dans les GE et ETI qui y emploient 69,3 % des salariés en ETP (équivalents temps plein). Pour l'ensemble des secteurs principalement marchands non agricoles et non financiers, les ratios sont respectivement de 60,5 % et 49,2 %. Ce degré de concentration élevé du système productif français s'est accentué pendant les trois dernières décennies, ainsi que le montre un document récent de France Stratégie[30]. Entre 1994 et 2022, dans les entreprises de plus de 10 salariés, la part des grandes entreprises (GE) dans l'emploi est restée stable autour de 34 %, celle des ETI est passée de 24,4 % à 30,2 %, alors que la part des PME est tombée de 41,5 % à 35,4 %. Ces éléments montrent déjà qu'il est complètement irréaliste d'attendre des progrès écologiques et sociaux durables en s'adressant essentiellement aux PME et en ignorant les entreprises grandes et intermédiaires. Il faudrait de plus compléter la réflexion en s'attachant aux filières de production et à leurs têtes[31].

- Pour la démocratie en entreprise

Confrontés aux mouvements contestataires des années 1960-1970, les capitaux et forces politiques dominantes ont développé des stratégies d'individualisation, de fragmentation des collectifs de travail, de destruction des solidarités dans les entreprises de pair avec des évolutions autoritaires des États. Le médecin, psychiatre et psychanalyste Christophe Dejours a notamment souligné que la destruction des coopérations et l'absence de

[29] Laurent Léveillé, Sébastien Oparowski, 10 décembre 2025, "Le tissu productif français par catégorie d'entreprises en 2023" *Insee Focus n° 372*.

[30] France Stratégie, avril 2025, "Les ETI, fer de lance de l'économie française depuis trente ans". *La note d'analyse n° 152*

[31] Cf. déjà Gérard Moreau, 17/11/2023, "Les grandes entreprises sous leur meilleur profil". *Blog de l'Insee*.

démocratie dans l'entreprise ont entraîné la décomposition progressive de la démocratie dans la cité. Le développement de la démocratie à l'intérieur de collectifs de travail et plus largement des entreprises est nécessaire pour défendre et promouvoir la démocratie comme fin et moyen sur le lieu de travail et dans la cité. Mais l'affirmation de la nécessité de ce lien n'est pas suffisante. Le développement de la démocratie dans les entreprises peut aller de pair avec des attitudes corporatistes négligeant ou sous-estimant leur nocivité pour la vie de la cité. Le besoin de nouvelles solidarités au travail inclut donc les rapports des collectifs et des entreprises avec l'extérieur. Le dépassement des difficultés en la matière relève des luttes idéologiques et politiques menées par les organisations progressistes (syndicats, associations, partis) et de l'organisation du processus de planification démocratique. Cette composante idéologico-politique du processus de planification mérite d'être soulignée contre toute vision technocratique[32].

La nécessité de la démocratie dans les entreprises tient notamment au besoin de mobilisation écologique à tous les niveaux, aux difficultés informationnelles en haut et aux difficultés de construction d'un consensus social sur les changements à opérer, difficultés que le débat confronté aux tâches à réaliser en haut et en bas pourrait aider à surmonter. Le caractère collectif des transformations opérées en entreprise et la solidarité favorisée sur cette base seraient essentiels pour gagner la bataille idéologique et politique de l'écologie dans les classes populaires contre la démagogie de droite et d'extrême-droite. Une conversion écologique de l'économie implique de profondes restructurations du tissu productif, d'où la nécessité de solides garanties sociales pour les travailleurs, mais cela ne suffit pas. Il y a aussi la nécessité que les travailleurs soient eux-mêmes des acteurs de premier plan dans les restructurations, la question principale étant celle, non pas de l'application de solutions déjà données, mais de l'initiative, de la création, de l'innovation écologique socialement justes[33]. Cette orientation ne relève pas d'une illusion spontanéiste naïve alors que toute la société est marquée par le productivisme et le consumérisme. Elle ne vise pas à réactiver la perspective marxiste traditionnelle considérant que les travailleurs constituent une "classe universelle" parce que leurs intérêts équivalent à ceux de toute l'humanité. En revanche, elle considère que les travailleurs ont des intérêts qui peuvent et doivent trouver pleinement place dans une réponse sociale-écologique au défi actuel. Leur participation directe à cette réponse est une nécessité, même si l'initiative et la création écologiques socialement justes ne seront pas faciles à grande échelle. La levée des exigences de profit et d'accumulation du capital est une condition nécessaire et non suffisante d'une issue au défi actuel. Font partie de la création de conditions suffisantes les luttes menées par toutes les organisations de progrès contre la productivisme et le consumérisme, pour crédibiliser le mieux travailler et vivre, pour que se constitue à cette fin une alliance des travailleurs salariés, des indépendants, des catégories intermédiaires et de tous ceux et toutes celles qui pourraient se joindre pour des raisons morales.

Les propositions de démocratisation avancées ici s'appliquent de façon distincte selon les catégories d'entreprise. Nous qualifierons *d'entreprises de taille élevée* les GE + les ETI. Nous proposons que ces entreprises de taille élevée soient gérées démocratiquement et entièrement soustraites aux contraintes de la rentabilisation et de l'accumulation du capital privé. Ces entreprises et les coopératives de production nommées ensuite "entreprises démocratiques" échapperaient à l'emprise des marchés financiers. La part extérieure de leur

[32] Pour des développements, Patrice Grevet, 2 juillet 2025, "Construction de nouvelles solidarités au travail et démocratie", *Billet de blog Mediapart*.

[33] Pour des précisions, Patrice Grevet, 2024, « Codétermination, bicaméralisme et démocratie en entreprise au regard des classes sociales à l'époque du défi écologique », *Les Possibles* n° 38.

financement, en sus donc de l'autofinancement, viendrait principalement de prêts à taux zéro par une des institutions d'un pôle bancaire socialisé auxquelles pourraient se joindre des banques coopératives. Des Comités de filière analogues à une échelle supérieure aux Comités d'entreprise seraient constitués. Ils pourraient appuyer les revendications immédiates des salariés, engager la responsabilité sociale et écologique des donneurs d'ordre et contribuer à la définition de politiques de filière. Ils comporteraient des sections territoriales encourageant toutes les coopérations possibles localement et à des échelles intermédiaires.

La proposition concernant les entreprises de taille élevée est à concrétiser avec le souci d'un compromis à la hauteur des défis actuels en tenant compte des rapports de force envisageables. Ce compromis comporterait la mise en place d'une planification sociale-écologique. Dans les entreprises de taille élevée, les conseils d'administration seraient composés d'un nombre égal de représentants des salariés et des actionnaires plus, selon la taille de l'entreprise, un ou plusieurs représentants du Conseil national à la planification. Il est souhaitable que des représentants d'associations environnementales, de consommateurs, de collectivités locales participent aux organes de gestion de l'entreprise. Mais les modalités de désignation de ces représentants posent à ce jour des difficultés de représentativité et de disponibilité compte tenu du nombre d'entreprises concernées. Et il importe que la représentation décisionnaire des salariés ne soit pas noyée. Avant l'augmentation de la représentation des salariés du fait de l'attribution à ceux-ci de titres impartageables d'un montant équivalent aux dividendes versés (mécanisme explicité ci-après), les représentants des acteurs extérieurs à l'entreprise et au Conseil national à la planification seraient cooptés par les conseils d'administration. En revanche les difficultés étant moindres, ils participeraient de droit dès le départ aux Conseils régionaux et au Conseil national du financement cités plus loin. Aux conseils d'administration constitués comme cela vient d'être indiqué s'ajouteraient des mesures concernant toutes les entreprises : pouvoirs et moyens étendus des Comités d'entreprise, des Comités de filière, des Conseils de la Qualité du Travail (Comités d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail reconstitués), réunions en bas des salariés.

En ce qui concerne les actionnaires des entreprises de taille élevée, il faut distinguer pouvoir et droit à une rémunération limitée qui serait négociée et constituerait une sorte de "rançon" se réduisant au fil du temps. Les versements aux actionnaires s'accompagneraient de versements de même montant aux salariés sous la forme de titres impartageables participant au capital social de l'entreprise. Les représentants des salariés disposeraient ainsi progressivement à eux seuls de la majorité dans les conseils d'administration, les modalités de désignation des représentants des ONG pourraient évoluer au fil de l'expérience et s'accompagner de la présence d'élus représentants les territoires concernés. Cette approche tient compte de l'échec du projet de fonds salariaux collectifs adopté par la centrale syndicale suédoise LO en 1976. Dans ce projet, il s'agissait de transférer en douceur aux travailleurs le pouvoir dans les grandes entreprises, or le renversement du pouvoir des actionnaires ne peut intervenir que par décision politique liée à une mobilisation de masse dans la société.

- Critères de gestion et financement des entreprises de taille élevée

La définition des critères et des programmes d'activité d'une entreprise de taille élevée serait effectuée par ses organes internes après consultation d'une instance externe de délibération démocratique sur les besoins, après concertations territoriales et avis du (ou des) Comité(s) de filière concerné(s) et avec référence aux repères donnés par la planification. Ensuite, il reviendrait à une des institutions d'un pôle bancaire socialisé ou d'une banque coopérative de valider les critères et programmes présentés par l'entreprise avec là aussi référence aux repères donnés par la planification. Elle le ferait en assurant le financement de

l'entreprise par crédits remboursables à taux zéro. Le pôle bancaire socialisé et ses diverses institutions se caractériseraient par trois éléments conjoints :
/ le caractère public sans présence de capital privé
/ une gestion associant les représentants de la puissance publique nationale, des collectivités locales, des syndicats de salariés et d'employeurs, des associations environnementales et de consommateurs
/ une orientation par des objectifs sociaux et écologiques utilisant des repères venant de la planification.

Le système d'indicateurs sociaux-écologiques développé sur la base des principes précédents servirait à la définition des critères de gestion des entreprises démocratiques. Ces critères seraient définis démocratiquement au cas par cas à partir de plusieurs sources :
* La première vient des normes fixées par les pouvoirs publics, les entreprises ayant à préciser les calendriers et modalités d'application
* La seconde tient aux repères sectoriels et territoriaux donnés par la planification écologique
* La troisième est constituée d'éléments puisés en nombre restreint dans le système d'indicateurs sociaux-écologiques, c'est-à-dire choisis pour leur pertinence particulière dans une entreprise donnée et de façon révisable[34]
* La quatrième est donnée par une comptabilité d'entreprise définanciarisée dans les rapports avec des marchés remodelés.

Le choix de critères au cas par cas viserait à dépasser la contradiction entre le grand nombre d'indicateurs sociaux-écologiques pertinents à l'échelle sociale et l'applicabilité dans l'entreprise qui ne peut être "une usine à gaz". À titre de simple illustration, voici un exemple de dix groupes de critères qui pourraient être envisagés dans la gestion et le financement des entreprises démocratiques. Ils pourraient être utilisés de façon adaptée dans les PME :
- ✓ besoins auxquels l'entreprise répond avec référence à ceux reconnus dans la planification
- ✓ nombre des emplois, structure par qualification, niveaux et écarts de rémunération, durée du travail, organisation et qualité du travail, dépenses de formation
- ✓ répartition de la valeur ajoutée entre salaires, dépenses de formation, contributions aux fonds collectifs socialisés et EBE (Excédent Brut d'Exploitation)
- ✓ utilisation de l'EBE à titre principal croissant pour rembourser les prêts venus du pôle bancaire socialisé et pour l'autofinancement
- ✓ utilisation de l'EBE à titre secondaire décroissant pour rembourser avec intérêt des prêts antérieurs de type capitaliste et payer des dividendes en fonction des compromis qu'il y aurait à passer
- ✓ inscription de l'entreprise dans l'économie circulaire
- ✓ EME (Efficacité matérielle élargie), EM (Empreinte matérielle), consommations des matières les plus importantes dans l'activité (sources d'énergie, eau, métaux rares ou le devenant, ressources "biosourcées"…), plafonds de ressources matérielles et de rejets (gaz à effet de serre, déchets) respectés
- ✓ investissements, ratio valeur ajoutée/capital fixe, productivité apparente du travail
- ✓ respect de la biodiversité
- ✓ plan de financement avec au centre le besoin en nouveaux crédits bancaires à taux zéro.

- Travail indépendant et PME capitalistes

[34] Aux échelles des territoires et de la nation, les indicateurs retenus pour les politiques publiques et la planification sociale-écologique seraient bien plus nombreux. Les services publics auraient leurs propres critères de gestion non considérés ici.

Dans le système d'entreprises, une place consistante serait assurée au travail indépendant, aux coopératives de travailleurs, à toutes les organisations relevant de l'économie sociale et solidaire et à de petites et moyennes entreprises capitalistes où les travailleurs bénéficieraient de progrès démocratiques, sociaux et de droits d'intervention écologique. Les politiques publiques prenant à bras le corps le défi écologique, les gestions des entreprises démocratiques ainsi qu'un système de financement de l'économie allant dans le même sens détermineraient des tendances dominantes dans la société et favoriseraient une orientation positive des petites et moyennes entreprises et des activités non salariées ; elles faciliteraient des initiatives en bas de circuits courts de production, de distribution et de décision. Il faut ajouter que la gestion et le financement des entreprises de taille élevée aurait des incidences très importantes sur une partie des PME. En effet en 2023, selon la valeur ajoutée, les PME étaient pour 10,8 % sous contrôle de multinationales étrangères, pour 7,3 % sous contrôle de multinationales françaises, pour 50,9 % sous contrôle de groupes franco-français sur lesquels il faudrait en savoir plus [35]. Par ailleurs, intervient le fait que le capital de certaines PME n'est pas contrôlé par un grand groupe, mais que celles-ci produisent exclusivement pour l'un d'entre eux. Les comités de groupe et /ou comités de filière auraient un rôle important à jouer dans la gestion des PME sous contrôle direct ou indirect d'entreprises de taille élevée et pour éviter tout effet d'aubaine dû aux mesures favorables à prendre pour les PME. Nous proposons en effet de reprendre les dispositions favorables aux PME prévues par le programme du Nouveau Front Populaire de 2024. Outre les effets sur les carnets de commande des TPE et PME de l'augmentation du pouvoir d'achat des catégories populaires, ce programme prévoyait

• des avances à 0 % sur 1 ou 2 ans, par le pôle public bancaire, pour les PME-TPE dont la situation financière est difficile ;

• un fonds de solidarité pour le développement des TPE / PME pour la reprise à 0 % de leurs charges financières ;

• un dispositif de crédit bonifié pour les PME-TPE souhaitant se développer : financement à 0 %, voire à taux négatif, de leurs investissements, le taux étant d'autant plus abaissé que ceux-ci sont utiles socialement et écologiquement ;

• des mesures d'accompagnement financiers dégressifs et temporaires pour les petites entreprises qui en ont besoin[36].

4.3. Coordination des activités et dépassement du marché capitaliste de l'argent

À la coordination prédominante des activités par le taux de profit et l'accumulation du capital opérant sur les marchés se substituerait une coordination prédominante combinant les rapports horizontaux de coopération entre les entreprises et une planification démocratique allant du bas vers le haut au travail et hors du travail puis du haut vers le bas pour tout ce qui ne peut pas relever des seules initiatives du bas. La coordination à construire serait pluridimensionnelle, par exemple les diverses concertations intervenant dans une planification démocratique y contribueraient, mais une place "***conclusive***" reviendrait au financement des entreprises démocratiques.

4.3.1. Un nouveau type de validation ex-ante des activités des entreprises démocratiques

Nous proposons un nouveau type de validation ex-ante des activités des entreprises démocratiques effectué par une des institutions d'un vaste pôle bancaire socialisé ou d'une banque coopérative. La définition de ce nouveau type de validation ex-ante part de travaux de Jean-Marie Harribey sur l'opposition entre validation ex post et validation ex-ante et sur la

[35] *Insee Focus n° 372* déjà cité.

[36] Programme du Nouveau Front Populaire. Notre proposition macroéconomique, p. 5. Ici.

distinction entre financement et paiement[37]. J.M. Harribey s'appuie notamment sur les recherches d'Augusto Graziani qui a repris des indications données par Keynes et qui a poussé le plus loin le pont qu'il est possible d'établir entre celles-ci et la théorie marxiste[38].

- L'opposition entre validation ex post et validation ex-ante dans les services non marchands

Dans une économie marchande, les unités de production sont séparées les unes des autres et séparées d'ailleurs des unités de consommation. Elles ne sont pas coordonnées a priori, ex ante, c'est-à-dire avant que les activités de production ne soient effectuées. Et pourtant ces activités doivent nécessairement être coordonnées par validation, c'est-à-dire par vérification qu'elles ne sont pas accomplies pour rien, que leurs résultats répondent effectivement à une demande et à certaines normes d'efficacité. La coordination capitaliste comporte deux moments. Le premier est celui d'une pré-validation *par le financement* venant des capitaux propres de l'entreprise et de capitaux empruntés. Demander un crédit et l'accorder, c'est parier sur le fait que l'activité financée aboutira à des produits effectivement vendus fournissant les moyens de rembourser le crédit. Cette pré-validation *par le financement* est à confirmer dans un deuxième moment par la validation ex post *tenant au paiement* des marchandises produites et mises à la vente. L'absence périodique de cette confirmation ex post donne le principe des crises monétaires et de surendettement.

Dans les services non marchands, *le financement* constitue non pas une pré-validation, mais une validation ex-ante, avant que l'activité ne s'opère, par des décisions politiques et administratives. Par exemple dans le secteur public de l'éducation, des décisions politiques et administratives déterminent les activités, avec par exemple des normes sur le nombre d'élèves par classe, de même pour les ressources qui y sont consacrées. Les impôts ne sont pas le prix du service d'éducation publique, car il n'y a pas de rapports entre le montant des impôts qu'une famille paye et les services éducatifs dont ses enfants bénéficient. En revanche les impôts constituent *un paiement socialisé* bouclant le circuit ex post. Ainsi si tout ce qui est marchand est monétaire, la réciproque n'est pas vraie. Les flux monétaires jouent cependant un rôle de premier plan dans les services non marchands. De l'argent circule pour payer les salaires des personnels, les fournitures matérielles, la construction et l'entretien des bâtiments. Ces flux monétaires reflètent des articulations entre non-marchand et marchand. Ils donnent une mesure des coûts. Notre perspective s'oppose à tout objectif marchand donné aux services collectifs de constitution des êtres humains. Elle comporte des objectifs de développement de ces services pour les êtres humains en tant que tels et pour leur libre activité, mais elle doit intégrer la mesure monétaire dans des instruments outillant les débats et décisions politiques.

- Financement et paiement dans un nouveau type de validation ex-ante[39]

[37] Jean-Marie Harribey

- 2004, "Le travail productif dans les services non marchands : un enjeu théorique et politique". *Économie appliquée*, tome 57 n°4, Décembre 2004. pp. 59-96.
- 2008, "Économie politique de la démarchandisation de la société"; *Actuel Marx* n° 44 2008/2.
- 2018, "La réalisation monétaire de la production capitaliste et donc du profit : « Non, rien de rien…»", *Les Possibles*, n° 17.
- 2019, "Dans les services monétaires non marchands, le travail est productif de valeur". *La Nouvelle revue du travail* 15/2019. Ici.

[38] Augusto Graziani

- 1985, "Le débat sur le «motif de financements» de J.M. Keynes". *Économie appliquée*, tome 38 n°1.
- 1988, "Le financement de l'économie dans la pensée de J.M. Keynes". *Cahiers d'économie politique*.
- 1991," La théorie keynésienne de la monnaie et le financement de l'économie". *Économie appliquée*, tome 44 n°1.

Comme déjà indiqué, il reviendrait à une des institutions du pôle bancaire socialisé ou à une banque coopérative de valider les critères et programmes élaborés par l'entreprise. Elle le ferait en assurant les financements nécessaires par crédits remboursables à taux zéro avec adjonction de frais bancaires de gestion. Le principe du taux zéro est cohérent avec l'objectif de rompre avec le productivisme puisqu'il émancipe de pressions à la "croissance" indépendamment de son contenu. Face à un refus d'une institution du pôle bancaire socialisé ou d'une banque coopérative, après discussions poussées, un arbitrage serait effectué par des Conseils régionaux du financement ou un Conseil national pour les plus grandes entreprises. Ces Conseils comporteraient des représentants des salariés, d'associations d'entreprises, des collectivités territoriales, de l'État, d'organisations citoyennes. Le Conseil à la planification écologique y serait partie prenante. Les pouvoirs publics disposeraient de droits d'intervention.

Comme dans les services non marchands, *la validation interviendrait ex-ante par le financement*. Mais à la différence de ceux-ci, *le paiement* ex post ne serait pas socialisé, il viendrait de la vente des produits de l'entreprise. Par différence avec les activités marchandes actuelles, il ne constituerait pas une validation, mais une post-validation à prendre en compte dans le cycle suivant de financement. La perspective n'est donc pas de supprimer tous les marchés, mais de réduire fortement leur champ d'action et de refondre ceux demeurant utiles et sur lesquels les entreprises continueraient à acheter et vendre leurs productions. Des marchés restreints et remodelés présenteraient des avantages pour la souplesse dans de nombreux secteurs, la liberté des individus dans le choix de leurs consommations, l'information sur leurs préférences sous réserve d'un encadrement strict de la publicité.

- La place de l'EBE changé qualitativement

Le nouveau type de validation ex-ante des activités d'entreprises démocratiques comporte un changement qualitatif de l'EBE et de sa place. Il est usuel d'indiquer que l'EBE mesure le profit tiré de l'activité courante de l'entreprise. Il est employé actuellement pour verser des dividendes aux actionnaires, rembourser avec intérêt des prêts de type capitaliste et financer une accumulation du capital orientée par le critère de la valeur actionnariale. Le langage habituel connotant le terme "profit" à une réalité capitaliste est justifié. L'excédent brut d'exploitation soustrait à la propriété capitaliste dans une entreprise démocratique deviendrait un élément de post-validation, c'est-à-dire de constat des résultats obtenus sur le marché à la fin d'un cycle de production. Ce constat constituerait une composante partielle des informations utiles pour la validation ex-ante au début du cycle suivant. Il jouerait ainsi parmi les divers éléments non monétaires et monétaires des résultats. Il serait d'abord utilisé pour rembourser les prêts venus du pôle public bancaire. Il servirait de façon très souple, mais minoritaire, au financement de nouveaux investissements en complément d'une part majoritaire de nouveaux prêts. Il passerait ainsi du statut de profit capitaliste à celui d'excédent largement socialisé via les remboursements à une institution du pôle bancaire public et à une banque coopérative qui assureraient ensuite par de nouveaux prêts la nécessaire circulation de l'excédent entre les différentes entreprises pour leurs objectifs sociaux-écologiques. L'EBE ne serait donc plus un objectif essentiel, mais un élément inclus dans l'ensemble de critères de gestion et de financement des entreprises démocratiques.

4.3.2. Des subventions publiques pour des besoins spécifiques de financement

Le principe précédent de financement par prêts remboursables à taux zéro devrait s'appliquer aux situations dans lesquelles il est raisonnable d'anticiper des ventes assurant des

[39] Pour des développements, Patrice Grevet, 2022, "La gestion et le financement actuels des GE et ETI face à une bifurcation radicale" point 2.2. *Les Possibles* n° 31 Ici.

rentrées monétaires permettant de rembourser et de bénéficier des informations données par une post-validation. Mais d'autres besoins spécifiques de financement des entreprises devraient se présenter et appeler des subventions publiques. Deux exemples sont présentés ci-après.

- Pour l'échouage des actifs toxiques et les conversions nécessaires

Dans le développement d'une bifurcation systémique, il faut laisser dans le sol les ressources énergétiques fossiles (charbon, pétrole, gaz) et cantonner toutes les activités réchauffant le climat, destructrices de la biodiversité, pollueuses de l'air, de l'eau, du sol, en dessous de seuils compatibles avec les capacités de renouvellement de la nature et avec de bonnes conditions d'habitabilité humaine de la planète. En France, les bilans de firmes comme Total et de nombreuses banques et compagnies d'assurance sont remplis de titres financiers (actions, obligations…) correspondant à l'organisation actuelle de ces activités[40]. Il est nécessaire de conduire un "échouage ordonné" et résolu de ces titres, c'est-à-dire de réduire considérablement voire à zéro leur valeur à des échéances tenant compte de l'urgence écologique. Il est aussi nécessaire de transformer dans la sécurité économique les emplois et les qualifications des salariés travaillant dans les activités en cause, de veiller à la stabilité du système financier face aux effets en chaîne de l'échouage d'actifs. Il s'agit de le faire sans que les propriétaires principaux des actifs toxiques soient indemnisés sur fonds publics et sans qu'ils puissent tirer avantage de leur irresponsabilité écologique et financière et relancer les cycles de l'accumulation du capital. L'échouage ordonné s'attacherait aussi à protéger les petits épargnants. Un financement socialisé devrait reconstituer sur des bases saines les moyens de fonctionnement permanent des entreprises les plus affectées sous condition qu'elles se réorientent complètement. L'ampleur du financement nécessaire exclut qu'il puisse se faire entièrement par prêts remboursables susceptibles de générer des rentrées monétaires y correspondant. Il doit se faire par subventions pour une part à apprécier selon les circonstances.

- Pour des innovations orientées vers la construction de biens communs mondiaux

Une bifurcation systémique ne signifie pas aller vers une économie immobile ; elle doit inclure l'appui à l'innovation de produit et de procédé. Pour en donner ici une indication, nous nous référons à un ouvrage important de Maurice Cassier[41]. La propriété capitaliste des brevets constitue une institution centrale du mode de production actuel. Elle génère des profits considérables en contradiction avec l'intérêt des gens dans le monde entier. Ces profits sont sans rapport avec les incitations monétaires et symboliques nécessaires pour des innovations utiles socialement. Lors de la crise de la Covid 19, les énormes profits obtenus grâce aux brevets sur les vaccins à ARN messager en ont donné des illustrations frappantes : en 2021, la société étatsunienne Moderna a perçu 12 milliards de dollars de profits ; la société étatsunienne Pfizer et son associée la société allemande BioNTech ont réalisé chacune 9 milliards d'euros de bénéfice net. Et ceci, alors que les innovations en cause ont résulté d'une part de fortes interactions depuis des années entre la recherche publique en l'occurrence américaine et des sociétés de biotechnologie et d'autre part, face aux urgences de la pandémie, de soutiens publics massifs américains et européens au développement industriel des vaccins à ARN messager ; 70 % de la recherche clinique ont ainsi été financés par les États. Les antagonismes entre des brevets devenus des actifs financiers et les besoins mondiaux des populations se manifestent dans d'autres exemples comme les traitements récents contre l'hépatite C et beaucoup d'anticancéreux. Nous avons à anticiper les besoins mondiaux liés

[40]Au sujet de Total, lire Mickaël Correira, 2024, *Le mensonge Total. Enquête sur un criminel climatique*. Seuil.

[41] Maurice Cassier, 2023, *Il y a des alternatives. Une autre histoire des médicaments XIX^e^-XXI^e^ siècle*. Seuil.

aux pandémies à venir. Aux coûts faramineux qui résultent de la propriété capitaliste des brevets pour les systèmes de santé, aux exclusions ainsi générées, s'ajoutent des pénuries de médicaments arrivés à une certaine durée de vie et devenus donc moins rentables, la délocalisation de la production du principe actif pour l'obtenir au moindre coût aboutissant à des chaînes de production très fragiles.

Face aux idéologies justifiant les monopoles ou oligopoles capitalistes et leurs profits colossaux, l'ouvrage de Maurice Cassier montre en s'appuyant sur une socio-histoire fouillée qu'il y a des alternatives expérimentées avec succès depuis le début du XIX^{e} siècle : la quinine (traitement du paludisme dit aussi malaria) dans une dynamique d'invention collective depuis 1820, l'insuline (traitement du diabète) dont les découvreurs prix Nobel de médecine en 1923 transmirent leurs droits à leur université de Toronto qui prit un brevet pour empêcher un monopole, disposa d'un laboratoire de production pharmaceutique au sein même de l'université, imposa des standards de qualité dans la production, établit une communauté de brevets favorisant de multiples perfectionnements cumulatifs. M. Cassier a étudié aussi sur place le cas du Brésil qui a cherché à partir du milieu des années 1990 à assurer un accès universel et gratuit aux antirétroviraux contre le Sida. Les alternatives aux brevets capitalistes ont reposé sur des coalitions à géométrie variable de scientifiques, d'ONG, d'États, d'organisations internationales comme l'OMS ou d'autres constituées ad hoc, d'entreprises y compris privées, coalitions s'étant prémunies ou ayant agi contre les tentatives de reconstitution de monopoles privés visant la rentabilité et non l'intérêt des gens, tentatives toujours susceptibles de revenir.

La France pourrait constituer une ou plusieurs entreprises démocratiques du médicament cherchant la constitution d'un groupement européen et toutes les coalitions internationales possibles. Elle apporterait ainsi une contribution majeure à l'institution de technologies en biens communs mondiaux. Ces entreprises reprendraient la production délocalisée des principes actifs de médicaments matures. Pour les nouveaux médicaments essentiels, elles offriraient aux découvertes des chercheurs publics un débouché allant jusqu'au développement industriel. Elles s'engageraient dans la lutte pour la levée des brevets contre des indemnisations raisonnables des frais engagés par des innovateurs privés. Elles pourraient acquérir une expérience complète des technologies concernées, la diffuser dans le monde selon les principes de licences libres incluant de la part des bénéficiaires des engagements de retours d'expériences, d'une diffusion en licence libre des améliorations qu'ils réaliseraient, du contrôle en commun de standards de qualité dans la production. Pour engager un tel processus, un financement serait assuré pour une part importante par des subventions publiques. Une réflexion similaire serait à engager pour les biens alimentaires face aux crises présentes et à venir. Il pourrait en aller de même pour les énergies renouvelables économes en matériaux.

4.3.3. Les entreprises démocratiques dans un cycle de planification sociale-écologique

Un cycle pluriannuel de planification pourrait commencer par l'élaboration d'un schéma préliminaire indicatif reposant sur un bilan de la situation à un moment donné et proposant de grandes orientations pour la période à venir. Il serait élaboré par le Conseil National à la Planification, débattu dans des instances à déterminer, puis discuté et voté par le Parlement. Seraient ensuite repris les principes définis dans *L'Avenir en commun* 2022 (livret 7 sur la planification écologique) Ici.

La phase ascendante de planification comporterait bien des débats citoyens à partir des communes. Il s'y ajouterait des débats sur les lieux de travail avec encouragements aux liens territoriaux entre ces deux types de débat. Les salariés devraient être ainsi des acteurs de

premier plan de la planification dès les commencements de celle-ci au-delà du schéma préliminaire indicatif. Pour ce faire, il faudrait s'engager, comme déjà indiqué, dès les débuts de pouvoirs publics progressistes dans une meilleure connaissance des filières de production et de leurs têtes. Les assemblées de base des travailleurs trouveraient des relais dans les institutions des entreprises et dans les Comités de filière comportant des sections territoriales. La qualité du travail et les capacités collectives des travailleurs pour des transformations écologiques viendraient à l'avant de la scène. Dans cette phase ascendante, les entreprises démocratiques ébaucheraient une première version de leurs critères, programmes d'activité et coopérations avec d'autres entreprises. Elles se concerteraient pour ce faire avec les collectivités territoriales et avec un établissement du pôle bancaire socialisé ou une banque coopérative.

En puisant dans l'enveloppe de financement qui lui serait attribuée, un département spécialisé d'une institution du pôle bancaire socialisé ou d'une banque coopérative validerait ex-ante la version finale des critères et programmes d'activité élaborés de façon autonome par une entreprise démocratique, sous réserve d'itérations possibles avec d'autres entreprises, avec l'institution bancaire concernée et les pouvoirs publics. Dans un cycle pluriannuel de planification s'emboîteraient des cycles courts à la procédure beaucoup plus légère permettant des adaptations souples et rapides.

4.3.4. Les tableaux synthétiques des coûts et des financements

Le financement des entreprises démocratiques principalement par prêts remboursables à taux zéro et pour des besoins spécifiques par subventions serait puisé dans des enveloppes décidées à la fin d'un cycle pluriannuel de planification et adaptables rapidement selon les circonstances. La détermination de ces enveloppes devrait être l'objet de débats approfondis tranchés en dernier ressort par le Parlement. Ces débats prendraient en considération l'incommensurabilité des valeurs d'usage relatives par exemple à la santé, à l'éducation, à l'harmonie avec la nature et simultanément les coûts à financer pour l'obtention de ces valeurs d'usage. La monnaie intervient ici en tant qu'outil général de mesure des coûts, y compris dans les secteurs non marchands à l'exemple de l'enseignement public. La mesure des coûts en termes monétaires comporte de multiples défauts. Mais là aussi, il ne s'agit pas de jeter le bébé avec l'eau du bain. Il faut prendre en compte les apports et les limites des coûts mesurés à un moment et remédier aux limites dans la mesure du possible par des régulations diverses selon les circonstances[42]. Les débats sur la formation des prix alimentaires et l'assurance d'une juste rémunération des paysans illustrent la voie à suivre. À la fin d'un cycle de planification seraient donc présentés pour délibération et décision, des tableaux synthétiques des coûts et des financements, avec en ligne les valeurs d'usage incommensurables et en colonne le total des coûts et la ventilation de leur couverture entre l'autofinancement, les nouveaux prêts remboursables à taux zéro, les subventions. Ces tableaux synthétiques donneraient lieu à des tableaux annexes détaillés ligne par ligne.

Un texte ultérieur complétera ces propositions en portant sur le régime collectif d'innovation dans le cadre du dépassement des marchés capitalistes. Par ailleurs se posent bien évidemment des questions sur la stratégie politique susceptible d'engager ce dépassement[43].

[42] - Fabien Eloire et Jean Finez, 2021, *Sociologie des prix*. La Découverte.
- Alexandre Chirat et Basile Clerc, 2024, "« Economie de guerre climatique » : de quoi parle-t-on ?". *L'économie politique* n° 102 mai 2024 p. 90-103.

[43] Pour une première approche, Patrice Grevet, 28 septembre 2025, "Face à la montée de la droite extrême, quelle stratégie politique mener ?". *Billet de blog Mediapart* Ici.

14 juillet 2026

Patrice Grevet est Professeur honoraire de sciences économiques à l'Université de Lille.